

SAINT-HERNIN

Entre montagnes & canal

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2026 / NUMÉRO 33

INFOS

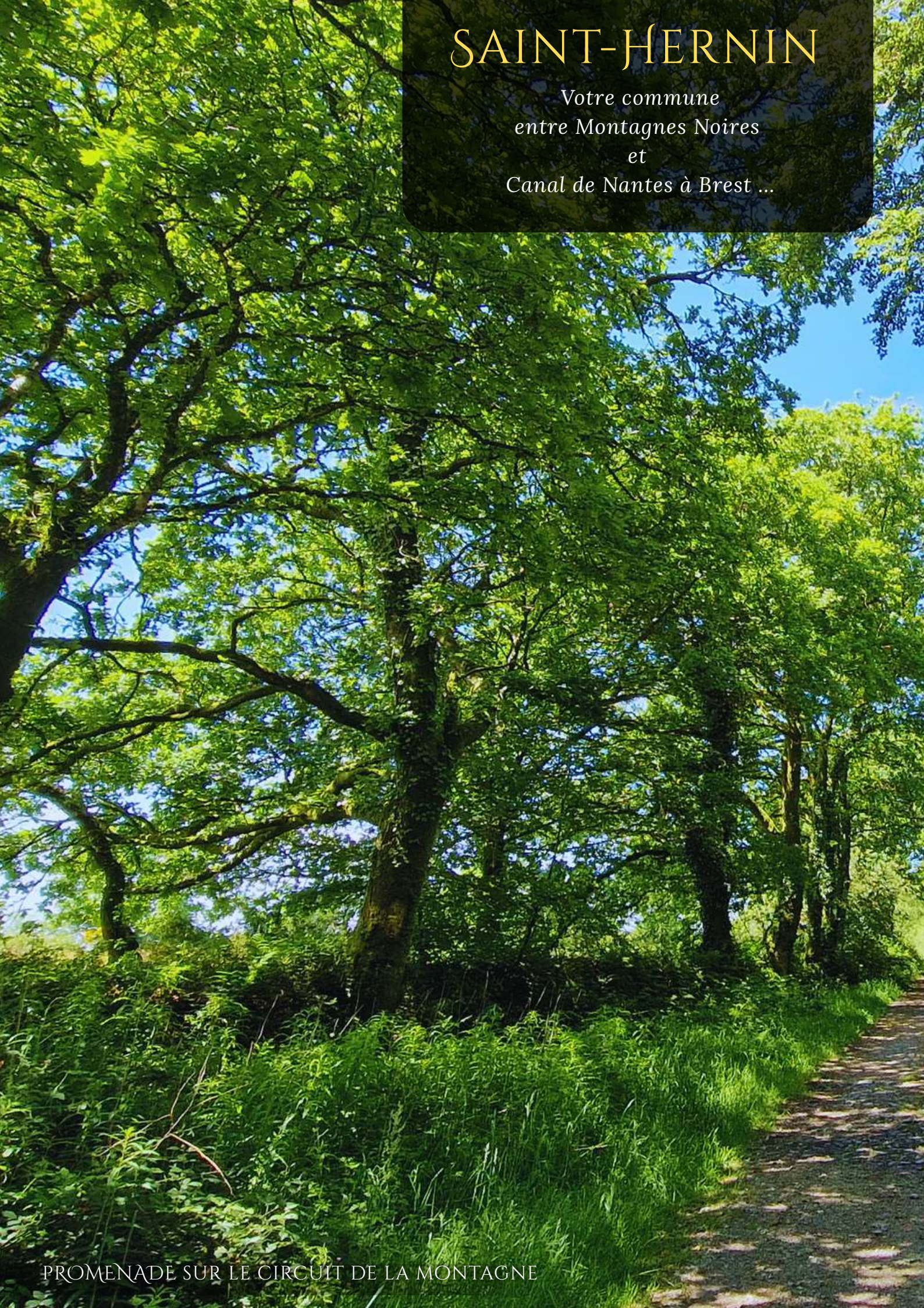
Mobilités : des nouveautés en 2026

VIE CULTURELLE

Zoom sur le calvaire de Kerbreudeur

GRAND FORMAT

Vos élus pour ce nouveau mandat

A low-angle photograph of a forest path. The path is made of gravel and leads into a dense forest of tall trees with lush green foliage. Sunlight filters through the leaves, creating dappled shadows on the path. The sky is visible through the canopy.

SAINT-HERNIN

*Votre commune
entre Montagnes Noires
et
Canal de Nantes à Brest ...*

PROMENADE SUR LE CIRCUIT DE LA MONTAGNE

SOMMAIRE



04

L'ÉDITO

05

DANS LE RÉTRO

14

INFORMATIONS COMMUNALES

28

VIE CULTURELLE

35

LE GRAND FORMAT
Vos élus municipaux 2026-2032

49

INTERCO, PAYS COB ET DÉPARTEMENT

53

COMPRENDRE ET S'AMUSER AVEC MAËLIG
C'est quoi la biodiversité ?

58

VIE PRATIQUE

MAIRIE, AGENCE POSTALE ET MÉDIATHÈQUE

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00
02 98 99 51 27 / mairie@saint-hernin.fr
www.saint-hernin.fr

DIRECTION DE PUBLICATION

Marie JAOUEN

RÉDACTION

Kévin CROY - Commission Communication

IMPRESSION

Roudenn Grafik

PHOTOGRAPHIES

©Mairie de Saint-Hernin ©Eugénie Baudoin ©Kévin CROY



MARIE JAOUEN
MAIRE



La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès son arrivée en mars dernier. Volontaires et motivés, l'ensemble des conseillers s'est rapidement familiarisé avec le fonctionnement communal et intercommunal. Ils ont désormais pris place dans toutes les commissions et œuvrent déjà pour concrétiser les projets évoqués pendant la campagne électorale.

Dans un contexte économique national très tendu et marqué par une baisse drastique des dotations aux collectivités territoriales, la vigilance sera bien sûr de mise. Pourtant, malgré ces défis, le grand projet de création du tiers-lieu touche à sa fin : Saint-Hernin dispose désormais d'une belle salle multifonctionnelle, à destination des familles, des associations et des entreprises.

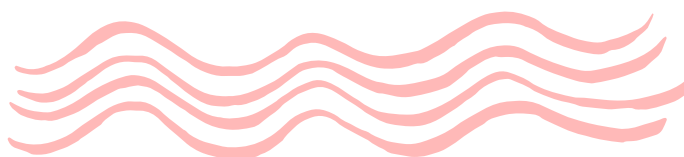
Pour ce mandat, notre mission sera résolument tournée vers la proximité avec les habitants, que ce soit en matière de solidarité, d'action sociale, de santé, de loisirs, d'offres culturelles ou de services.

Deux enjeux majeurs nécessitent une attention particulière : La survie du commerce local, essentiel à la vitalité de notre commune.

Le maintien de notre école, un défi crucial dans un contexte démographique alarmant. Une commune sans école perd son dynamisme, et chacun doit en avoir conscience.

Saint-Hernin c'est une belle histoire, c'est tout d'abord la vôtre, c'est aussi la nôtre et nous devons continuer de l'écrire ensemble !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été plein de légèreté et de soleil.



DANS LE RÉTRO



RENCONTRES, ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

16 JANVIER

ATELIER CRÉATIF À LA MÉDIATHÈQUE

Les élèves de l'école de Saint-Hernin ont donné vie à des animaux imaginaires et colorés lors d'un atelier intitulé "Mille millions de mille chimères" à la Médiathèque. Chaque enfant a assemblé et inventé l'histoire de sa créature en 3D, pour créer une faune unique et poétique ! Leurs œuvres ont été ensuite exposées quelques semaines à la Médiathèque.



19 JANVIER

AUORES BORÉALES

Dans la nuit, une tempête solaire majeure a touché la Terre, offrant un spectacle d'auroras boréales qui a illuminé notre ciel. Ces lumières dansantes ont teinté la voûte étoilée de vert et de rouge, un phénomène rare et magique, habituellement réservé aux régions polaires, qui a rappelé que la Bretagne peut offrir des nuits de Laponie.



10 AOÛT

CARNAVAL DES ENFANTS

Avant leur départ pour les vacances d'hiver, les enfants de l'école de Saint-Hernin ont profité des derniers instants de classe pour déambuler joyeusement dans le bourg à l'occasion de cette journée carnaval. Déguisés et souriants, ils ont défilé dans les rues avant de partager de délicieuses crêpes préparées par les membres de l'APE !



VENDREDIS MARS / AVRIL ATELIERS NUMÉRIQUES

Durant six vendredis, les participants des ateliers numériques organisés par le CLAJ du Poher ont pu approfondir diverses thématiques en lien avec leurs besoins. Un temps d'échange et de progression utile pour s'adapter aux outils numériques.



27 MARS LECTURES À LA MÉDIATHÈQUE

Comme tous les mois de l'année, les enfants de l'école de Saint-Hernin sont venus écouter les belles histoires racontées par Marie et Claudine. Chacun est reparti ensuite avec un livre sous le bras, prêt à prolonger l'aventure à la maison !



27 MARS AU REVOIR ANNIE !

L'école de Saint-Hernin a vécu un moment riche en émotions : Annie Yvinec, ancienne adjointe aux affaires scolaires depuis 2008 et figure incontournable de notre commune, a officiellement pris sa retraite municipale. Toujours disponible, que ce soit pour gérer le bâtiment, remplacer au pied levé une Atsem, ou simplement apporter son soutien, Annie a marqué les cœurs des enfants et des adultes par sa générosité et son dévouement. Pour la remercier, les enfants lui ont réservé une belle surprise : un goûter partagé et des cadeaux. Merci Annie et belle retraite !



04 AVRIL**PÂQUES EN FOLIIIE 2026 !**

Pour fêter Pâques, l'APE et le Comité des Fêtes ont uni leurs forces pour organiser une nouvelle édition de « Pâques en foliie », un moment de convivialité et de joie partagé par une trentaine de petits et grands. Un immense merci à Louisa, Luce, Célia et Manon pour leur animation dynamique, ainsi qu'à Patrick Baudoin pour la confection d'un délicieux goûter. Un grand bravo aussi à "Félix et Croquette Officiel" pour leur spectacle de marionnettes, qui a enchanté petits et grands ! Une belle réussite collective à renouveler !



03 MAI**PARDON DE SAINT SAUVEUR**

Le Pardon de Saint Sauveur 2026 a une nouvelle fois réuni petits et grands pour une journée riche en souvenirs et en partage ! Malgré une météo incertaine en début de journée, le soleil a finalement fait son apparition, permettant à tous de profiter pleinement des nombreuses animations proposées : une cérémonie à la chapelle, un repas convivial autour de délicieuses crêpes, des jeux pour les enfants, un chemins des peintres, ainsi qu'un concours de cidre très apprécié. Un grand merci à l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes, dont l'engagement a été déterminant pour la réussite de cet événement, ainsi qu'au groupe « La gueule des fans » pour leur prestation musicale qui a su captiver l'assistance. Grâce à la mobilisation de tous, le Pardon de Saint-Sauveur reste un moment fort de la vie locale saint-herninoise !

**06 MAI****INITIATION À L'AQUARELLE**

Durant cet après-midi, les participantes ont découvert l'univers passionnant de l'aquarelle à la Médiathèque. Elles ont exploré les bases de cette technique artistique à partir des conseils et astuces de Catherine Thuret et sont reparties avec leurs œuvres ! Catherine Thuret propose ainsi des cours d'aquarelle deux fois par mois les mercredis de 13h30 à 16h30. A vous de choisir ! Les inscriptions peuvent se faire par courriel à cataqua29690@gmail.com ou téléphone au 06 66 00 85 55.



8 MAI COMMÉMORATIONS

Une cérémonie en hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Rendez-vous était donné aux habitants au Monument aux Morts pour un moment de recueillement, marqué par le dépôt de gerbes et les discours officiels. Ce moment perpétue le souvenir de ceux qui ont œuvré pour notre liberté et réaffirme notre attachement aux valeurs de paix et de mémoire.



10 MAI REDADEG 2026

Cette année encore, la flamme de la REDADEG est passée sur notre commune. Cette course-relais solidaire, festive a pour but de célébrer et soutenir la langue bretonne. Yves Lévénéz, conseiller municipal délégué, a pris la flamme au bourg pour représenter la commune de Saint-Hernin et porter haut les couleurs de la solidarité et de la culture bretonne.



13 MAI COURSE ÉQUESTRE

L'association Aulne Endurance Pro organisait une course d'endurance équestre sur la commune, rassemblant une cinquantaine de cavaliers venus parcourir les chemins saint-herninois. Cet événement illustre l'ancrage de l'équitation et de l'endurance dans la vie locale. La famille Riou, pilier de cette discipline à Saint-Hernin, renforce ainsi la réputation de notre commune comme terre d'excellence équestre en Bretagne.



30 MAI**INAUGURATION KREIZI KARR**

Une trentaine de saint-herninois ont fait le déplacement pour l'inauguration de la nouvelle station de véhicules partagés : Kreizi Karr. Cette station, située au bourg vous propose des solutions de déplacement avec deux véhicules à disposition. Un point plus complet est à retrouver dans les informations communales.

**3 JUIN****SORTIE À PLOUIGNEAU**

Les membres de l'association "J'ai rendez-Vous avec Vous" ont profité d'une journée d'évasion à Plouigneau !

Au programme, une visite de l'Écomusée dans lequel un village rural est reconstitué, pour une plongée dans la Bretagne d'antan! Cette visite a été suivie d'un déjeuner à La Table de Jeanne avec une dégustation d'un délicieux Kig Ha Farz, spécialité du nord Finistère, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

**7 JUIN****APE : RANDO-TRAIL ET KERMESSE**

Plus de 280 participants ont marqué le succès de cette journée organisée par l'APE de l'école. L'occasion de (re)découvrir les chemins de la commune. Après l'effort, le réconfort avec un repas partagé suivi dans l'après-midi de la kermesse de l'école qui a pris le relais avec des jeux et une tombola. Félicitations à l'APE pour l'organisation de ce bel événement fédérateur !





9 JUIN

NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

Un grand merci aux participants qui ont pris part à la matinée de nettoyage du cimetière. Votre engagement a permis de redonner à ce lieu de recueillement toute sa dignité.

Nous rappelons que l'entretien des concessions incombe quant à lui, aux concessionnaires.



17 JUIN**FIN DE SAISON POUR LES COURS DE GYM**

Les membres de l'activité gym, qui se réunissent chaque mercredi pour suivre les cours de Corinne L'Hostis, se sont retrouvés pour partager un repas convivial au restaurant Lou Pantaï à Carhaix. Ces cours, dispensés depuis de nombreuses années par Corinne, jouent un rôle clé dans la vie sportive locale. En effet, deux créneaux sont proposés, adaptés à l'âge des participants, et les séances rencontrent toujours un franc succès, attirant chaque semaine un public fidèle et motivé !

28 JUIN**FÊTES DES VOISINS DE CLOCHERS**

Le Comité des fêtes a organisé, comme chaque année, sa fête traditionnelle, qui a de nouveau connu un franc succès ! Au programme : un repas partagé, un concert du groupe «Nomade», des animations et des jeux pour petits et grands. Une belle occasion de rencontre et de partage pour tous !



INFOS COMMUNALES

- * TRAVAUX ET VOIRIE
- * MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE
- * SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- * SÉCURITÉ ET VIVRE ENSEMBLE
- * INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
- * ENVIRONNEMENT
- * AGENCE POSTALE
- * SERVICES TECHNIQUES
- * SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

TRAVAUX ET VOIRIE

— Les travaux du tiers lieu touchent à leur fin !

La dalle en béton quartzé de la salle de spectacle a été coulée à la mi-juin, rendant le chantier temporairement inaccessible aux autres corps de métier pendant trois semaines. En parallèle, les aménagements extérieurs progressent et seront finalisés d'ici la fin juillet.

Il restera ensuite quelques finitions à achever : la pose du carrelage, l'équipement de l'office de réchauffe, ainsi que l'installation de la scène (gradins, son et lumière), prévue pour septembre. D'ici là, les salles de l'ancien bâtiment seront prêtes à vous accueillir dans des espaces lumineux et confortables, bien plus agréables qu'auparavant !

Pour fêter cette nouvelle étape, nous vous convions à une visite en avant-première des lieux le samedi 12 septembre, de 10h à 14h. Venez découvrir ces nouveaux espaces aménagés pour vous !



MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

— Le service Kreizi Karr est disponible

Depuis quelques semaines, Saint-Hernin accueille une station Kreizi Karr, un service de partage de véhicules électriques conçu pour faciliter vos déplacements au quotidien. Porté par la commune et l'association Wimoov, et soutenu par Poher Communauté, ce dispositif met à disposition au bourg deux véhicules électriques payants sur réservation.

Kreizi Karr est une solution de mobilité simple, économique et écologique pour tous vos déplacements du quotidien. Que ce soit pour faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical, rendre visite à des proches ou partir en balade, ce service de location payante de véhicules en libre-service vous permet de vous déplacer en toute flexibilité. Pour en profiter, vous pouvez vous inscrire en ligne sur :

<https://www.terrhoov.org/compte-creation>

ou directement à la Maison des Mobilités de Carhaix.



Avant votre première réservation, un conseiller vous guidera pour prendre en main le véhicule. Ensuite, réservez le véhicule de votre choix sur Internet ou via l'application, récupérez les clés sous la halle, et partez !

Pour finaliser votre inscription, vous devrez fournir une copie de votre permis de conduire (pour la voiture avec permis), une attestation d'assurance en responsabilité civile et un justificatif de domicile. Un courriel de confirmation vous sera envoyé avec les étapes à suivre. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Wimoov Poher à l'adresse suivante :

poher@wimoov.org ou au 02 98 26 08 59.

Pour en savoir plus, consultez la rubrique Vie Quotidienne > Mobilités sur le site Internet de la Commune. Si vous ne pouvez pas utiliser Kreizi Karr, sachez que le service TaxiCom est également à votre disposition pour vos déplacements sur le territoire, au tarif unique de 2 € par trajet.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

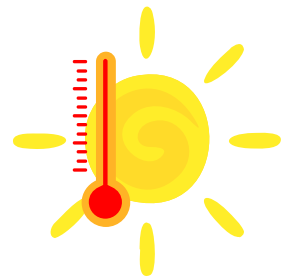
Chaleur estivale : Le registre communal

Avec l'arrivée de l'été et les températures de plus en plus caniculaires même sur notre territoire, la municipalité renforce sa vigilance envers les personnes les plus vulnérables. Pour mieux les protéger, un registre communal est mis en place, permettant d'identifier et d'accompagner les seniors, les personnes isolées ou en situation de handicap.

Pour qui?

Le registre communal cible en particulier :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile ;
- Les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femme enceinte...).



Le système d'inscription étant volontaire et déclaratif, les personnes attestent sur l'honneur de leur qualité (pas de pièces justificatives à produire) sauf si cette inscription est réalisée par le représentant légal (extrait du jugement de tutelle à fournir).

INSCRIPTIONS PAR
COURRIER OU AU
GUICHET EN MAIRIE



Quelles données sont à communiquer ?

- Nom et prénom
- Date de naissance
- La qualité au titre de laquelle elle est inscrite
- Adresse
- Numéro de téléphone
- La personne à prévenir en cas d'urgence

À réception d'une demande d'inscription, le maire en accuse réception dans un délai de huit jours par un courrier qui sera adressée à la personne concernée par l'inscription ou à son représentant légal. Le maire informe à cette occasion la personne inscrite qu'elle peut en être radié à tout moment, à sa demande.



SÉCURITÉ ET VIVRE ENSEMBLE

La Gendarmerie sur le territoire communal en 2025

La gendarmerie nationale déploie une action active et rigoureuse pour garantir la sécurité de tous sur la commune. Grâce à un engagement constant, les forces de l'ordre contribuent à réduire les risques et à sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques.

En matière de sécurité routière, 17 infractions ont été constatées, dont 4 liées à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.



Les forces de l'ordre sont intervenues à près de 60 reprises sur la commune pour divers motifs, tels que des violences intrafamiliales, des accidents de la route ou des tapages.

En matière de délinquance, la commune a enregistré 2 cambriolages, 11 atteintes aux biens, 7 atteintes aux personnes ainsi que 4 cas de destruction et dégradation.

Posséder un animal, un acte responsable



Adopter un animal, c'est s'engager à lui offrir une vie épanouie, mais aussi à préserver la tranquillité du voisinage. À Saint-Hernin, les aboiements intempestifs font régulièrement l'objet de plaintes en mairie. Pourtant, des solutions existent : identifier la cause (ennui, stress, manque d'exercice), occuper son animal avec des jeux ou des promenades, ou consulter un éducateur canin. Rappelons que les bruits répétés, surtout la nuit, sont interdits par la loi et peuvent entraîner des sanctions. Chaque propriétaire a la responsabilité d'éduquer son chien pour éviter toutes nuisances. En cas de nuisances répétées, vous pouvez le signaler à la Gendarmerie.



Respecter les règles, c'est protéger les animaux et les habitants

En plus des aboiements, la commune rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics et que leurs déjections doivent être ramassées sous peine d'amende. La maltraitance animale et l'abandon sur la voie publique sont des **délits punis par la loi**. Si vous êtes témoin de violences, d'abandon ou de négligence, vous pouvez le signaler de manière anonyme sans tarder via la plateforme officielle : Signaler une maltraitance animale : service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R66150.



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

✧ Urbanisme : Appel à la vigilance



Attention aux démarches d'urbanisme réalisées en votre nom et notamment pour des démarches d'isolation d'habitation ou de pose de panneaux photovoltaïques.

Les services de la mairie rappelle aux propriétaires qu'ils doivent rester particulièrement vigilants lorsque des professionnels (promoteurs, entreprises de construction, etc.) se proposent de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable en leur nom. Bien que cela puisse sembler pratique, **elle engage votre responsabilité légale en cas d'erreurs, d'omissions ou de non-conformité aux règles d'urbanisme.**

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les services de la mairie avant toute signature ou validation. Une déclaration ou un permis non conforme peut entraîner des refus, des régularisations coûteuses, voire des sanctions. Votre vigilance est essentielle pour éviter tout risque juridique ou financier.

Déclaration Meublés touristiques : ✧ Nouvelle réglementation

Depuis le 20 mai 2026, l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme impose à toute personne proposant un meublé de tourisme loué à une clientèle de passage pour des séjours de courte durée **d'effectuer une déclaration préalable obligatoire**, valable sans distinction entre résidence principale ou secondaire. Cette déclaration, à réaliser uniquement en ligne via un téléservice national unique: <https://apimeubles.finances.gouv.fr/>.



Un numéro de déclaration est ensuite attribué et doit obligatoirement figurer sur toutes les annonces de location (Airbnb, Booking, etc.). Les informations seront automatiquement transmises à la Mairie, qui peut ainsi vérifier le respect des règles locales. Le non-respect de cette obligation expose à une contravention de 3^e classe (jusqu'à 450 € d'amende) et au blocage des annonces sur les plateformes.



ENVIRONNEMENT

— Nouvelle réglementation sur les haies et talus

À partir du 1er juillet 2026, l'Etat met en place un régime unique pour la gestion des haies, remplaçant les 13 législations jusqu'alors applicables. Ce nouveau cadre simplifie les démarches avec un principe clair : un seul dossier, un seul interlocuteur, une seule réponse de l'administration.

Seront concernés :

- Haies : Toute unité linéaire de végétation ligneuse (arbustes, arbres, ronces, etc.), qu'elle soit implantée à plat, sur talus ou en creux. Les talus, souvent associés aux haies, sont donc indirectement protégés s'ils en font partie.
- Périodes de taille : Pour protéger les oiseaux nicheurs, la taille des haies est interdite **du 15 mars au 31 juillet** pour les professionnels (agriculteurs) et déconseillée pour les particuliers pendant cette période.

Seront exclus :

- Les haies des parcs et jardins privés (non agricoles).
- Les travaux de sécurité (gabarit des infrastructures linéaires comme les routes).



Démarche obligatoire pour tout porteur de projet



Désormais, toute destruction de haie (protégée ou non au PLU) devra faire l'objet d'une déclaration via le guichet unique départemental : **haie.beta.gouv.fr**

- Un guichet unique : Ce service départemental centralise les déclarations, coordonne l'instruction et délivre une réponse unique à l'utilisateur.
- Simulation préalable : Il est possible de simuler son projet en ligne pour connaître les règles applicables et les éventuelles obligations de compensation.
- Dépôt de la demande : La demande sera instruite par les **services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer** et fera l'objet d'un **arrêté préfectoral**.
- Compensation : Une demande de compensation sera souvent exigée.





La santé du bocage saint-herninois

Dans le Grand Format du bulletin municipal de juin 2022, nous avons déjà évoqué l'enjeu crucial de la préservation des talus. Après un nouveau travail en interne sur l'évolution de ce phénomène en 2026 à partir de photos aériennes prises à différentes époques, on constate une disparition toujours croissante de notre bocage. Par exemple, entre 2016 et 2026, ce sont près de 144 talus et haies, représentant plus de 14,6 kilomètres non protégés par le Plan Local d'Urbanisme, qui ont été supprimés ou fortement endommagés. Si ces chiffres sont déjà inquiétants, une hausse significative est en plus remarquée : les deux tiers de ces 144 talus et haies ont été détruits entre 2021 et 2026.

Pour tenter de limiter cette tendance,

entre 2005 et 2006, la commune avait travaillé sur la protection particulière de certaines haies et talus, en accord avec les agriculteurs. Malheureusement, près de 17 % d'entre eux ont quand même été détruits ou endommagés, souvent en raison de ventes de terrains ou d'une méconnaissance des règles du PLU.

Cette situation met en lumière l'urgence d'agir pour préserver ce patrimoine naturel, essentiel à la biodiversité, à la stabilité des sols et à l'identité paysagère de notre commune. Les destructions récentes, concentrées sur une période de seulement cinq ans (2021-2026), soulignent une accélération alarmante de la disparition du bocage, nécessitant une mobilisation collective pour inverser ce phénomène.



Un espoir est cependant possible : malgré ce constat préoccupant, certains agriculteurs et particuliers se sont mobilisés pour recréer des haies et talus. Plus de 3900 mètres ont ainsi été replantés ou restaurés sur le territoire, prouvant que des initiatives peuvent contribuer à la préservation du bocage. Ces actions, bien que encore insuffisantes face à l'ampleur des destructions, montrent qu'une dynamique positive peut émerger grâce à l'engagement de tous. Soutenir et amplifier ces efforts sera déterminant pour redonner au bocage saint-herninois sa place centrale dans notre paysage et notre écosystème.



Période estivale et risque d'incendie

En Finistère, comme dans toute la Bretagne, le risque d'incendie est bien réel, surtout en période estivale. 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine : un simple geste de négligence peut en effet avoir des conséquences dramatiques pour nos paysages, notre sécurité et notre biodiversité. À Saint-Hernin, nous en avons d'ailleurs fait les frais avec l'incendie d'origine agricole qui a touché notre commune en 2025. Avec l'intensification des canicules, ce risque s'aggrave encore pour la saison 2026.

Savoir-vivre en milieu naturel

Pour préserver nos forêts, landes et espaces naturels, adoptez ces gestes simples :

- Fumeur ? Éteignez vos mégots et jetez-les dans un cendrier (jamais par terre ou depuis une voiture).
- Pique-nique ? Éloignez-vous des zones boisées et évitez les réchauds à gaz
- Circuler ? Respectez les interdictions d'accès aux massifs forestiers.
- Travaux extérieurs ? Évitez l'usage d'outils produisant des étincelles (meuleuse, soudeuse...) les jours de canicule.
- Surveiller et alerter : En cas de départ de feu, composez immédiatement le 18.



Rappel de la réglementation :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année pour les particuliers en Finistère

(Arrêté Préfectoral du 15 juillet 2025)

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

En Finistère, les obligations légales de débroussaillage (OLD) s'appliquent aux propriétaires d'habitations, constructions ou installations situées à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes ou maquis classés à risque d'incendie. Cette réglementation vise à limiter la propagation des feux et faciliter l'intervention des sapeurs-pompier.

Concrètement, chaque propriétaire doit débroussailler son terrain et ses abords sur une profondeur minimale de 50 mètres autour des constructions, en réduisant la masse de végétaux inflammables. Cette obligation, encadrée par le Code forestier (articles L.131-10 à L.135-2), doit être respectée **avant le 1er juin chaque année**.

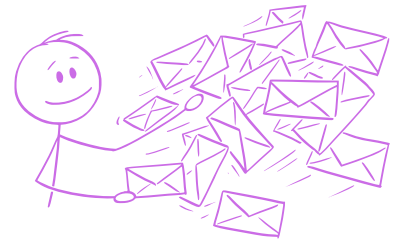
Pour savoir si votre terrain est concerné, vous pouvez consulter la cartographie officielle sur georisques.gouv.fr ou contacter la mairie.



AGENCE POSTALE

L'agence postale de Saint-Hernin continue de jouer un rôle central dans la vie quotidienne des habitants, offrant des services essentiels en milieu rural. Grâce à une convention signée pour quatre années supplémentaires entre la commune et La Poste, ce lieu indispensable est assuré de poursuivre son activité. Cependant, sa pérennité dépend aussi de l'implication de chacun : les habitants, en utilisant régulièrement ses services, contribuent activement à son maintien et à sa vitalité pour les années à venir. Un engagement collectif si précieux dans les territoires éloignés des grandes villes.

Informations et rappel



Passage du facteur et litiges

La commune est actuellement desservie par deux tournées de distribution distinctes :

- Une partie du territoire est attachée à celle de Motreff.
- L'autre partie dépend d'une tournée partagée avec Carhaix-Plouguer.

Problématique : Sur cette seconde tournée, le facteur est dit « roulant », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de facteur attitré en permanence. Cette situation entraîne des erreurs de distribution.

Pour limiter les risques d'erreurs, nous vous invitons à :

- Utiliser une boîte aux lettres normalisée.
- Y indiquer clairement les noms et prénoms des personnes vivants dans le lieu.

En cas de réclamations, appelez le 3631

Délai légal de garde du courrier

Vos courriers recommandés et colis sont conservés 15 jours à l'agence postale.

Différences avec La Poste

L'agence postale de Saint-Hernin n'est pas un bureau de poste classique : elle propose des services de base avec des limites spécifiques. Nous avons, par exemple, accès aux informations sur le suivi de vos courriers et colis dans la limites des informations accessibles pour tous sur le site de la Poste : <https://www.laposte.fr/outils/suivre-vos-envois>

Levée du courrier

La collecte du courrier a lieu à 14h chaque jour à l'agence postale.

Retrait d'argent (Banque Postale)

L'agence ne gère pas les comptes bancaires et n'a aucune visibilité sur les soldes ou les opérations. Les retraits d'argent sont possibles uniquement pour les clients de la Banque Postale, sous réserve des conditions habituelles.



SERVICES TECHNIQUES

La commune de Saint-Hernin a le plaisir d'accueillir Kévin et Mélodie, deux nouveaux agents qui ont rejoint l'équipe des services techniques depuis 2025 et 2026. Leur arrivée renforce nos capacités à entretenir et améliorer le cadre de vie de tous. Découvrez leurs parcours, leurs missions, et ce qui les anime au quotidien au service de la commune !

Mélodie DUCOURTIOUX



Mélodie est agente d'entretien des espaces verts. Elle met son expertise et sa passion du végétal au service de la commune. Expérimentée après plus de six années en tant que jardinière botaniste au Domaine départemental de Trévarez, elle intervient avec rigueur et un œil averti pour préserver et embellir le patrimoine naturel. Ce qui l'anime au quotidien ? L'aboutissement concret de ses interventions, le contact privilégié avec la nature, et bien sûr, l'opportunité de travailler en plein air. À Saint-Hernin, la rue de la Fontaine, avec son lavoir et son jardin, est l'un de ses lieux de prédilection, un havre de paix qu'elle apprécie particulièrement voir évoluer.



Kévin MAGUET

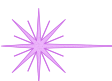


Kévin, est quant à lui, responsable des services techniques. Il travaille en étroite collaboration avec Mélodie pour l'entretien des espaces verts, tout en assurant la gestion de la voirie communale, des chemins et des bâtiments publics. Ses missions, exigeantes et variées, lui demandent une polyvalence quotidienne et une réactivité à toute épreuve. Fort de son expérience d'ancien chauffeur routier, il apprécie la diversité des tâches qui rythment ses journées. Il coordonne avec rigueur les différents chantiers, tout en savourant le contact direct avec les habitants. Passionné par ce nouveau métier, il s'investit sans relâche pour garantir des services de qualité sur notre commune.



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE



 Un spectacle émouvant pour clôturer cette année

Le 7 juin dernier, l'école de Saint-Hernin a célébré la fin de l'année scolaire 2025-2026 avec un spectacle inspiré de l'album « La Couleur des émotions » d'Anna Llenas. Les élèves ont offert des prestations dansées pour illustrer différentes émotions : la colère sur « Allumer le feu » de Johnny Hallyday, l'amour avec « L'hymne à l'amour » d'Édith Piaf, et la sérénité au rythme de « La symphonie des éclairs » de Zaho de Sagazan. Le spectacle s'est achevé sur une note bretonne avec « Liv ou », en hommage aux interventions en langue bretonne proposées tout au long de l'année.

Cette journée festive a également offert aux participants une randonnée, un repas convivial et une kermesse organisée par l'APE de l'école, qui a réuni petits et grands dans une ambiance joyeuse.



Des projets pédagogiques enrichissants 

Plusieurs initiatives ont marqué cette fin d'année. Le projet « Orientation », mené par Mme Raphalen avec la classe de CE2-CM en collaboration avec le TER (Territoire Éducatif et Rural) du Poher, a permis aux élèves d'apprendre à lire une carte et à se repérer autour de l'école pour retrouver des balises. Ce projet a donné lieu à plusieurs rencontres inter-écoles : les élèves de Clédén-Poher sont venus à Saint-Hernin pour une course d'orientation conçue par nos élèves, qui ont à leur tour relevé le défi sur un terrain inconnu grâce aux cartes préparées par leurs camarades clédinois.





Par ailleurs, la classe de maternelle-CP-CE1 a participé au dispositif «Jouons ensemble», soutenu par le TER du Poher. Ce projet visait à renforcer les liens éducatifs par le jeu de société. Les élèves ont pu emprunter des jeux et jouer à l'école ou à la maison, avec en plus une matinée jeux parents-enfants qui elle a été organisée le 23 juin pour partager un moment convivial. Les grands-parents, oncles, tantes et autres proches étaient également les bienvenus.

✻ Une année sportive et culturelle

Affiliée à l'Union Sportive des Écoles Publiques, l'école a organisé plusieurs événements sportifs en cette fin d'année. Le 19 juin, les élèves de maternelle-CP-CE1 ont participé à une journée « jeux d'orientation » dans la vallée de l'Hyères à Carhaix-Plouguer. L'objectif ? Se repérer dans un espace extérieur inconnu, prélever des indices et utiliser des outils de guidage pour retrouver des « trésors » cachés.

Le 30 juin, une randonnée en forêt d'Huelgoat a réuni les deux classes. Au programme: développement des habiletés motrices (équilibre, endurance) et découverte de la faune et de la flore locales.



La culture a également rythmé l'année avec trois sorties au cinéma Le Grand Bleu à Carhaix-Plouguer pour découvrir des œuvres adaptées à leur âge mais aussi des visites mensuelles à la médiathèque, avec des histoires lues par les intervenants, des prêts de livres, et des ateliers créatifs comme la fabrication de chimères ou la découverte d'instruments de musique du monde.

Pour que les enfants appréhendent également la nage et soient sensibilisés aux risques de noyades, dix séances de natation ont été organisées à la piscine de Carhaix-Plouguer pour les élèves du CP au CM2.

Enfin, la sortie de fin d'année à Aven Parc, le 16 juin, a permis aux enfants de s'initier à la peinture végétale, en utilisant des pigments naturels pour créer des œuvres uniques, tout en renforçant l'esprit de groupe.



✧ Une rentrée 2026 sous de bons auspices

À la rentrée de septembre 2026, les effectifs resteront stables avec une prévision de 31 élèves. L'équipe enseignante connaîtra quelques changements : Julie Raphalen poursuivra son travail au sein de l'école, tandis que Sarah Le Coz rejoindra une nouvelle école.

L'investissement de la municipalité dans l'entretien, la rénovation et l'aménagement des locaux a contribué au confort des élèves. Un merci particulier à l'APE pour l'organisation des nombreuses manifestations destinées à financer les sorties scolaires, spectacles et autres activités. Leur engagement est indispensable au bon fonctionnement de l'école. Merci également à tous les parents qui, par leur implication, aident à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage épanouissant. Les enseignants de Saint-Hernin restent mobilisés pour accompagner chaque élève avec bienveillance et respect, afin de les préparer au mieux pour leur avenir.

N'hésitez pas à rejoindre l'APE ou à participer à leurs événements pour soutenir ces initiatives !



VIE CULTURELLE



- * PATRIMOINE : ZOOM SUR ...
LE CALVAIRE DE KERBREUDEUR
- * DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE...
- * À NOTER DANS VOS AGENDAS !



PATRIMOINE : ZOOM SUR ... LE CALVAIRE DE KERBREUDEUR

 Aux Sources du Temps : La Naissance d'un Chef-d'Œuvre

Au XVe siècle, alors que la Bretagne s'éveille sous le souffle des ducs et des seigneurs, un monument silencieux prend vie à Saint-Hernin: le Calvaire de Kerbreudeur. Construit vers 1450-1475, il est l'un des plus anciens calvaires monumentaux de la région, témoin muet d'une époque où la foi façonnait les paysages et les âmes en Bretagne. Attribué à l'atelier de Scaër, célèbre pour son savoir-faire, ce

calvaire partage son héritage artistique avec celui de Tronoën, autre joyau breton. Implanté sur un talus bordant la route menant à Carhaix, il se dresse comme un livre de pierre ouvert à tous les vents, racontant l'histoire sacrée au passage des pèlerins et des voyageurs. La ferme de Kerbreudeur, située non loin de là fut concédée aux moines augustins de Carhaix par le Seigneur de Coat

Quévérhan, et le calvaire devint ainsi un lieu de dévotion et de recueillement. Le granit à gros grains, matériau noble et résistant, est choisi pour défier les siècles et les intempéries.



Une Architecture de Dévotion : Entre Ciel et Terre 



Le calvaire se distingue par cette structure à niche, une particularité architecturale qui protège ainsi les sculptures tout en les mettant en valeur. Contrairement aux calvaires ouverts, cette conception permet de préserver les détails des scènes, tout en créant un espace plus intimiste.

Au sommet du monument, trois croix dominant, évoquant le Golgotha, colline de Jérusalem où Jésus fut crucifié, entre deux larrons, pour racheter les péchés de l'humanité. Un sacrifice rédempteur et le symbole de victoire sur la mort et le péché qui offre aux croyants la promesse du salut.



À l'intérieur de la niche, les scènes centrales de la vie du Christ y sont représentée avec le Baptême dans les eaux du Jourdain, marquant le début de sa mission terrestre ou encore au fond de la niche, la Résurrection d'où le Christ sort du tombeau, soutenu par deux anges, image sublime de la victoire sur la mort.

On retrouve également, une scène représentant l'Expulsion d'Adam et Ève

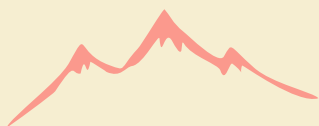
du Paradis terrestre, scène fondatrice rarement représentée sur les calvaires, qui rappelle la Chute et la perte de l'innocence.

À l'extérieur, saint Georges sauve une âme en y terrassant le dragon (démon) accompagné de sainte Catherine : allégorie de la victoire du bien sur le mal, thème cher à l'iconographie chrétienne bretonne.

Au pied de la niche, une frise sculptée montre aux

visiteurs la procession du Christ vers Golgotha.

La Vierge y marche en tête, encapuchonnée escortée par une autre femme. Vient ensuite un groupe mouvementé de personnages duquel apparaît Jésus ployant sous le fardeau de la croix. Il a les mains nouées d'une corde tirée par d'autres hommes. Un angelot voltige au-dessus et lui tend le bras tandis que trois archers tentent de l'empêcher d'avancer.





Chaque détail, chaque courbe sculptée dans le granit, raconte une partie de cette histoire sacrée pour le monde catholique, offrant aux visiteurs de passage un voyage visuel pour tous, spirituel pour certains.



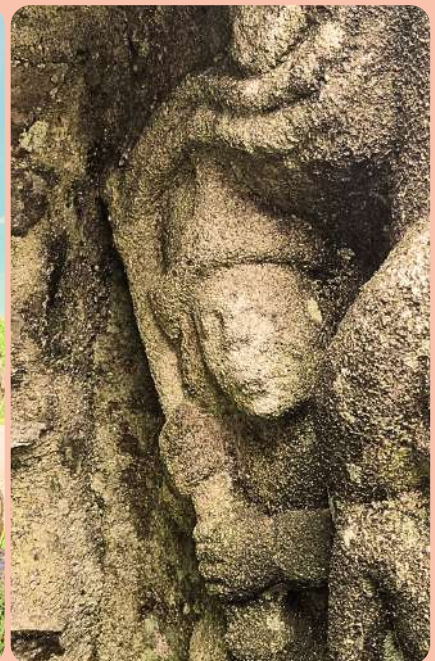
L'Art Breton en Majesté : Symboles et Savoir-Faire

Le calvaire de Kerbreudeur est un chef-d'œuvre de l'art breton médiéval. Les artisans de l'atelier de Scaër y ont déployé tout leur talent pour créer des œuvres à la fois esthétiques et chargées de sens.

Les matériaux utilisés (*granit à gros grains et kersantite*) sont typiques de la région. Leur résistance permet aux sculptures de traverser les siècles sans perdre de leur superbe. Les drapés des personnages, les expressions des visages, et les postures dynamiques témoignent d'une maîtrise technique exceptionnelle.

Les scènes choisies ne sont également pas anodines et forment un récit cohérent, à savoir, la Chute (Adam et Ève), La Rédemption (Baptême et Résurrection) et enfin la Lutte spirituelle (Saint Georges et Sainte Catherine).

Ce narratif visuel permet aux fidèles, même illettrés, de comprendre les grands enseignements de la Bible catholique. Le calvaire devint ainsi un catéchisme en pierre, accessible à tous.





Un Patrimoine à Préserver : Vers une Reconnaissance Universelle

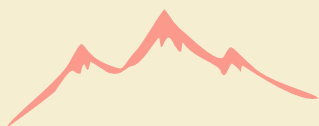
Le calvaire de Kerbreudeur ne se limite pas à son rôle religieux. Il fait partie d'un ensemble patrimonial plus large, incluant l'enclos paroissial de Saint-Hernin. Ce site, d'une valeur historique et artistique exceptionnelle, a même été pressenti pour figurer au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aujourd'hui, il attire pèlerins, promeneurs et amateurs d'art et d'histoire, venus admirer ce joyau breton. Son accès a été facilité par l'aménagement d'un parking de l'autre côté de la route, permettant aux visiteurs de s'arrêter et de contempler ce monument en toute sérénité.



Bien plus qu'un simple monument, le calvaire de Kerbreudeur est un témoin de l'âme bretonne, un livre d'images sacré, et un symbole de la résistance du patrimoine face au temps. À travers ses sculptures, il nous parle de foi, de rédemption, et de la lutte éternelle entre la lumière et les ténèbres. Il nous rappelle que, même dans la pierre la plus froide, l'esprit humain peut y graver des chefs-d'œuvre intemporels.

Et vous, chers lecteurs, la prochaine fois que vous passerez par ce calvaire, prenez le temps de vous y arrêter. Contemplez ces scènes sculptées, écoutez le vent murmurer à travers les croix, et laissez-vous transporter, ne serait-ce qu'un instant, au cœur du Moyen Âge breton.



DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE...

En cette saison ensoleillée, la médiathèque vous propose une sélection de lectures rafraîchissantes et inspirantes pour accompagner vos moments de détente. Que vous soyez amateur de romans, de récits voyageurs ou de polars, nos conseils de lecture sont là pour éveiller votre curiosité et sublimer vos pauses estivales.

LES COEURS SONT FAITS POUR ÊTRE BRISÉS



Dans les années 1980, Audrey et Marlo, étudiantes, travaillent à un projet commun, raconter la mort tragique d'Oscar Wilde à Paris. Des décennies plus tard, Audrey, libraire, apprend que Marlo, devenue une célèbre romancière, s'est noyée dans le lac d'Annecy. Elle hérite d'un manuscrit inédit dans lequel sont révélés des secrets sur leurs années d'études.



TOUTE L'INFORTUNE DU MONDE

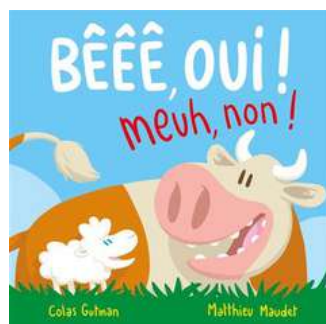
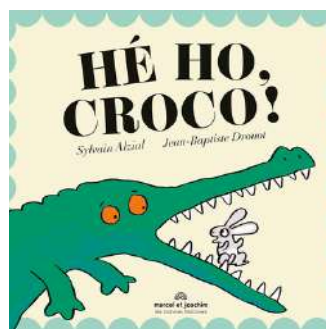


Des drones sèment la terreur à Paris qui se vide au fil des attaques perpétrées par des Américains et des Russes. La présidente de la République, Émilie Cornelly, tente d'organiser la résistance européenne. Mais même ses soutiens les plus solides semblent céder... Cependant, la meilleure défense ne serait-elle pas l'attaque ?

HÉ HO CROCO !



Un petit lapin, gourmand et imprudent, grignote des liserons au bord d'un fleuve. Soudain, un crocodile jaillit et l'avale tout rond. Ce dernier se retrouve plongé dans le système digestif du reptile. Avant d'être digéré, l'animal aux grandes oreilles tente une ruse pour se libérer. Le lapereau met au défi le crocodile de l'effrayer avec un rire lugubre.



BÊÊÊ, OUI ! MEUH, NON !

Sur une herbe verte et sous un ciel visiblement bleu, un bovidé et un ovidé dialoguent.

Compte-tenu de la situation, on comprend vite l'enjeu. L'agneau demande : « Es-tu ma maman ? » La vache debout, énorme, répond « Meuh, non ! » La situation est lancée. L'histoire peut se déployer.



À NOTER DANS VOS AGENDAS !

08 AOÛT - 14H30
KERMESSE



La FNACA organise sa kermesse au terrain de foot. Au programme: jeux divers (quilles, palets, casse-boîtes, tir à l'arc...), une buvette, une loterie, ainsi qu'un espace de restauration seront proposés. Une occasion conviviale pour passer un bon moment !

06 SEPTEMBRE
TROC ET PUCES



Les inscriptions pour la 22ème édition du Troc et Pucés de Saint-Hernin organisé par les associations des Capucins et du comité des fêtes sont d'ores et déjà ouvertes. Chineurs et curieux se retrouveront ainsi pour dénicher les bonnes affaires. Inscriptions auprès d'Eugénie Baudoin au 07 86 76 78 48.

12 SEPTEMBRE
FORUM DES ACTIVITÉS
ET DES ASSOCIATIONS

Vous avez envie de bouger, de vous détendre ou de créer ? Venez découvrir les associations et activités proposées pour l'année à venir ! Au programme : gym, sophrologie, yoga, aquarelle, danse, et bien d'autres encore. Rencontrez, échangez et trouvez l'activité qui vous correspond.



12 SEPTEMBRE
SALLE PRAD AR STIVELL :
PORTES OUVERTES

De 10h à 14h, venez explorer votre nouvel espace de vie à Saint-Hernin ! L'ancienne salle polyvalente s'est métamorphosée en un tiers-lieu culturel comprenant une salle de spectacle et deux salles aux fonctions polyvalentes.

Un nouveau lieu pour étudier, rencontrer, échanger, se relaxer et se divertir ! Ne manquez pas cette occasion de le découvrir en avant-première !



16 SEPTEMBRE
PASSAGE DU DÉRATISEUR

Inscriptions en mairie. Gratuit



31 OCTOBRE
HALLOWEEN

Une après-midi où les petits et grands monstres prendront possession du bourg et de la Médiathèque. Organisé par l'APE et le Comité des Fêtes.

19 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL



Le comité des fêtes organise cette année un marché de Noël convivial, accompagné d'un repas tartiflette à partager pour réchauffer les cœurs ! Au programme : stands festifs, ambiance chaleureuse et des activités spécialement prévues pour les enfants.

Inscriptions pour les exposants auprès d'Eugénie Baudoin, au 07 86 76 78 48.



LE GRAND FORMAT



* VOS ÉLUS MUNICIPAUX 2026-2032





RENCONTRE AVEC VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

En ce printemps 2026, Saint-Hernin a tourné une nouvelle page de son histoire municipale avec l'arrivée d'une équipe renouvelée, porteuse d'idées, de projets et, surtout, d'une énergie collective au service de la commune. Élus, vos conseillers et adjoints ont à cœur de faire de Saint-Hernin une commune toujours plus accueillante, dynamique et solidaire, où chacun y trouve sa place.

Cette nouvelle équipe, composée de visages familiers, déjà investis depuis plusieurs mandats, mais aussi de nouveaux talents, est unie par la même volonté : agir concrètement pour la commune.

Dans ces prochaines pages, nous vous invitons à faire connaissance avec celles et ceux pour qui c'est le premier mandat et qui, durant les six prochaines années, s'engageront pour vous. Découvrez leurs parcours, leurs passions, et surtout, leurs envies pour Saint-Hernin. Vous y trouverez aussi les commissions et délégations de chacun et chacune.

Si vous les croisez, n'hésitez pas à les solliciter, à participer aux réunions publiques, ou à partager vos idées : c'est ensemble que nous écrirons la suite de l'histoire de Saint-Hernin.

Bonne lecture, et à très vite sur la commune!

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de vos élus sur le site Internet de la commune :

<https://www.saint-hernin.fr/lequipe-municipale/>



MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Maire

Conseillère communautaire déléguée au petit patrimoine bâti, non bâti et aux liens culturels

*Membre du Bureau Municipal
Membre de l'ensemble des commissions*

Premier adjoint

Urbanisme, affaires foncières et bâtiments

- Membre du Bureau Municipal
- Représentant de la Commune au SDEF, SIECE et Syndicat des Eaux Du Poher
- Correspondant communal pour la Défense

Membre des commissions :

« Affaires Générales et Finances »
« Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »
« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »



Deuxième adjointe

Affaires scolaires, affaires sociales, solidarité et santé

- Membre du Bureau Municipal
- Déléguée Locale au CNAS

Membre des commissions :

« Affaires Générales et Finances »
« Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Périscolaires »
« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »
« Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »



Troisième adjoint

Travaux, voiries et réseaux

- Membre du Bureau Municipal
- Représentant de la Commune au SDEF, SIECE et Syndicat des Eaux Du Poher
- Correspondant communal en cas de Tempêtes (ENEDIS)

Membre des commissions :

« Affaires Générales et Finances »

« Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »

« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »

« Appels d'Offres CAO »



Erwan
LE BIHAN



Maëla
GOURVENNEC

Quatrième adjointe

Jeunesse, médiation culturelle et touristique

- Membre du Bureau Municipal

Membre des commissions :

« Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Périscolaires »

« Communication, Vie Associative et Démocratie participative »

« Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »

« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »

« Appels d'Offres CAO »

Conseiller municipal délégué

Affaires générales, finances et vie associative

- Membre du Bureau Municipal
- Représentant de la commune au SIASC

Membre des commissions :

« Affaires Générales et Finances »

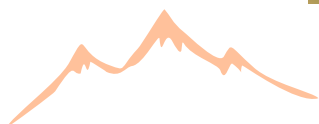
« Communication, Vie Associative et Démocratie participative »

« Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »

« Appels d'Offres CAO »



Yves
LÉVÉNEZ



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Luna
QUÉMÉNER

Membre des commissions :

- « Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Péricolaires »
- « Communication, Vie Associative et Démocratie participative »
- « Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »

Membre des commissions :

- « Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »
- « Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »



Guillaume
RIOU



Amélie
DUPIRE

- Représentante de la commune au SIASC

Membre des commissions :

- « Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Péricolaires »
- « Communication, Vie Associative et Démocratie participative »



Membre des commissions :

- « Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Périscolaires »
- « Communication, Vie Associative et Démocratie participative »

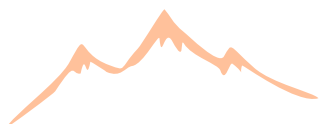
Membre des commissions :

- « Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Périscolaires »
- « Communication, Vie Associative et Démocratie participative »
- « Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »
- « Appels d'Offres CAO »
- « Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »



Membre des commissions :

- « Communication, Vie Associative et Démocratie participative »
- « Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »





Gérard
PRÉTÉ

- Représentant communal au Conseil d'école
- Correspondant incendies et secours
- Référent Sécurité Routière

Membre des commissions :

« Affaires Générales et Finances »

« Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »

« Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Périscolaires »

« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »

« Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »

« Appels d'Offres CAO »

Membre des commissions :

« Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »

« Communication, Vie Associative et Démocratie participative »

« Culture, Tourisme et Valorisation du Patrimoine »

« Appels d'Offres CAO »



Muriel
SCHWARTZ



Clément
LOSTANLEN

Membre des commissions :

« Aménagement, Urbanisme, affaires foncières et bâtiments publics »

« Voirie, Espaces Verts, Environnement, agriculture et Chemins de Randonnées »



ZOOM SUR : LES NOUVEAUX ÉLUS

Nous avons le plaisir de vous présenter les nouveaux visages qui rejoignent notre équipe. Connaître leur passions, ce qu'il préfère sur notre commune, leur histoire ... Bonne lecture !

 Gérard PRÉTÉ



76 ans
Loch Ar Merdy



Saint-Hernin pour vous, c'est...

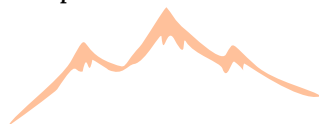
Une commune que j'ai découvert il y a une cinquantaine d'années, grâce à celle qui est devenue mon épouse et dont la mère y était née, dans la maison même que nous avons rénoverée pour y venir en retraite ! Pour moi, dont les origines bretonnes sont sur le littoral morbihannais, Saint-Hernin a représenté un autre aspect de la Bretagne, plus rural avec d'autres traditions, avec une langue bretonne un peu différente. Dans les années 70 et 80, il y avait une grande effervescence culturelle bretonne qui m'avait beaucoup passionné. Et Saint-Hernin me semblait représentative d'un enracinement authentique en Bretagne. Il ne faut pas oublier que la commune s'était choisie comme maire, pendant trois mandats, Yves Rémond, dont les convictions bretonnes étaient très affirmées et qui était devenu mon ami, même si nous n'avions pas toujours le même avis. Contraint de travailler à Paris, j'avais décidé de revenir un jour en Bretagne et c'est, dans le Poher, Saint-Hernin, au cœur du pays bretonnant (même si l'on n'y entend plus beaucoup désormais parler breton), que j'ai choisi pour y finir mes jours !

Votre endroit préféré à Saint-Hernin pour vous ressourcer?

Il m'arrive souvent, lorsque je vais au bourg de Saint-Hernin, de passer un petit moment dans l'église, qui est toujours ouverte (Grâce en soit rendue à celui à qui on le doit et qui se reconnaîtra). Seul dans ce sanctuaire, je médite sur le patrimoine que des siècles de civilisation chrétienne nous ont laissé et que nous avons le devoir de préserver.

Passionné de lecture et de nourriture, vous êtes plutôt lecture immersive ou bonne table entre amis ?

Aucune contradiction entre une bonne table partagée entre amis et une lecture solitaire. Que de surcroît l'on peut faire partager en discutant lors d'un bon repas !



Si vous deviez citer l'un des livres qui vous a le plus marqué, ce serait...

Au cours d'une vie, ce sont plutôt plusieurs livres (et pour ma part beaucoup !) qui ont pu nous marquer, en fonction de l'âge auquel on les lit. Je me cantonnerai à la littérature, en excluant les ouvrages philosophiques ou historiques dont je suis aussi friand. Vers l'âge de 10 ans, cloué au lit pendant 6 mois par une grave maladie, je n'ai jamais pu oublier les merveilleux moments passés à la lecture des romans d'Alexandre Dumas : *Les Trois Mousquetaires* et ses deux suites, *Le Comte de Monte-Cristo*, qui m'avaient été prêtés par un voisin compatissant. Vers l'âge de 20 ans, commençant mes études de médecine, c'est la lecture de la suite romanesque *Les Thibault* de Roger Martin du Gard que je garde en mémoire, avec en particulier le personnage d'Antoine, jeune médecin. Parmi les romans qui m'ont marqué par la suite, je mentionnerai *Le Pavillon des cancéreux* d'Alexandre Soljenitsyne et *Guerre et Paix* de Léon Tolstoï. La liste serait longue, car en ne lisant qu'un roman par mois, en cinquante ans, cela ne fait pas moins de 600 romans ! Je terminerai par le roman qui m'a le plus marqué ces dix dernières années, celui d'un auteur peu connu, Joseph Malègue, intitulé *Augustin ou le Maître est là*, qui est d'une grande profondeur.

Sabrina LE DUFF ✨

Saint-Hernin pour vous, c'est...

Un véritable coup de foudre ! Après 19 ans passée en Guyane, c'est ici que ma famille et moi avons posé nos valises il y a deux ans. Pour moi, la commune représente un cadre de vie idyllique, mais surtout une formidable aventure humaine. C'est un village vibrant, porté par des habitants accueillants et des parents d'élèves ultra-dynamiques au sein de l'Association des Parents d'Elèves, qui a été ma porte d'entrée. Saint-Hernin, c'est la preuve qu'on peut avoir des racines bretonnes, un parcours voyageur, et trouver immédiatement sa place au milieu de gens formidables. C'est une commune pleine de potentiel où j'ai envie de m'investir !

Vous avez une passion pour le vintage, mais préférez-vous chiner ou créer vos propres tenues rétro ?

Pourquoi choisir ? Je fais les deux ! Et ce n'est pas mon écharpe de Miss Pin-up Bretagne, décrochée récemment, qui dira le contraire ! Participer à cette élection était un pur défi personnel, une manière de s'amuser sans se prendre au sérieux. Côté style, j'adore chiner pour dénicher des trésors chargés d'histoire et dans une démarche écoresponsable. J'aime mixer l'ancien et le fait-main pour un look rétro !



41 ans
La Gare





Votre endroit préféré à Saint-Hernin pour vous ressourcer?

Sans hésitation : la gare de Saint-Hernin. C'est notre lieu de vie, notre projet de cœur. Quand nous étions en vacances en métropole, nous avons découvert cette gare qui était à vendre et le coup de foudre a été instantané. Pour moi, c'est un endroit magique, chargé d'histoire, qui ouvre la perspective de nouveaux projets. S'y poser après une journée bien remplie, c'est s'offrir une vraie bulle d'air et de créativité au milieu d'un cadre verdoyant.

Qu'est-ce qui vous anime et vous donne cette énergie pour relever de nouveaux défis ?

Je n'ai jamais eu une vie « plan-plan » ! Avec mon mari, nous fonctionnons comme un vrai binôme : on se motive mutuellement dans tous nos projets, qu'ils soient professionnels ou personnels. C'est ce qui rend notre quotidien si pétillant. À 20 ans déjà, nous partions ensemble en Guyane pour l'aventure ; et revenir s'installer en Bretagne après 19 ans, c'est presque comme découvrir un nouveau pays ! Capter le potentiel d'un lieu, imaginer de nouveaux défis et foncer, c'est ce qui me fait me sentir vivante. J'ai un besoin viscéral d'avoir toujours des projets en tête. Sortir de ma zone de confort, apprivoiser mes peurs et me prouver que j'en suis capable, ça me rend plus forte et plus confiante. C'est exactement avec cet élan et cette envie d'aller de l'avant que j'aborde mon rôle d'adjointe. J'ai conscience que mon élection après seulement deux ans dans la commune peut surprendre ou susciter de la réserve chez certains habitants. C'est légitime, mais je compte bien mettre toute cette énergie et ce regard neuf au service de Saint-Hernin et de ses administrés !

✨ — Luna QUÉMÉNER

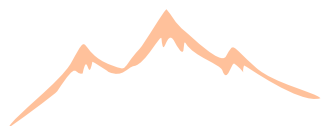


26 ans
Bourg



Saint-Hernin pour vous, c'est...

C'est le village de Louise et François, mes arrière-grands-parents, et de Christophe, mon père. C'est une histoire de famille, de cœur et de transmission. Même née et ayant grandi à La Réunion, j'ai toujours senti ce lien viscéral avec la Bretagne, grâce à mon père, profondément attaché à ses racines, à la culture et aux traditions de sa terre. Enfant, je me souviens des grandes balades dans la nature, des parties de pêche, des éclats de rire, de l'anguille que ma mère cuisinait à la créole, et des festivals de l'été. Chaque fois que j'apercevais le panneau « Saint-Hernin », c'était la joie de retrouver ses paysages, sa nature, le chant des oiseaux dans le jardin. Aujourd'hui, cela fait trois ans que j'y vis, et j'ai l'impression d'y avoir toujours été.



C'est un lieu à taille humaine, où il fait bon vivre. Et je suis heureuse de pouvoir m'investir dans l'action culturelle, sociale, scolaire, associative et de communication de notre commune.

Votre endroit préféré à Saint-Hernin pour vous ressourcer?

C'est le petit jardin du bourg, juste à côté du lavoir. J'y trouve la tranquillité et la simplicité qui me ressemblent. Verdoyant, apaisant, il est surtout chargé de souvenirs. J'habite tout près, et j'aime m'y installer pour lire, me détendre, me recentrer. C'est un peu mon ancrage à Saint-Hernin.



En photographie, favorisez-vous l'instant volé ou la mise en scène réfléchie ?

Difficile de choisir ! Depuis toute petite, on me voit rarement sans un appareil photo à la main. J'aime les photos sur le vif pour leur authenticité, leur spontanéité : elles capturent une émotion, un regard, un instant unique. Mais j'apprécie aussi les photos plus construites, où l'on travaille le cadrage, la lumière, l'ambiance, pour créer une image qui correspond à une vision. Dans les deux cas, ce qui me guide, c'est le récit : observer ce qui m'entoure et mettre en valeur ces petits détails invisibles au premier regard. Actuellement, je travaille sur un projet photographique personnel pour mettre en lumière les femmes et les hommes qui font Saint-Hernin, leur vie, leur visage, leur métier, leurs souvenirs.

En quoi votre double héritage réunionnais et breton influence-t-il votre façon de voir le monde et d'agir au quotidien ?

Mon métissage, je le vis au quotidien, presque sans y penser. Le « vivre ensemble » est naturel pour moi. Je crois que ma diversité culturelle est une force, une source d'adaptation et de créativité. Côté valeurs, nous partageons un attachement fort à la famille, aux traditions, à notre histoire. Nous savons d'où nous venons. Ce sont deux peuples accueillants, ouverts, généreux, mais pour nous connaître, il faut venir à notre rencontre. Il y a aussi ces petits riens qui me trahissent : un mot de créole qui s'échappe, un accent breton qui surgit sans prévenir. Et puis, il y a cette relation intense à la nature : là-bas, face à l'océan turquoise, au rouge du volcan et au vert des montagnes réunionnaises ; ici, dans la douceur et la verdure d'un village breton, son canal, ses écluses. Les deux me nourrissent. J'ai la chance de porter cette double culture, et je vois des ponts se créer dans de nombreux domaines : l'art, la musique, le sport...





Amélie DUPIRE



38 ans
Saint-François



Votre endroit préféré à Saint-Hernin pour vous ressourcer?

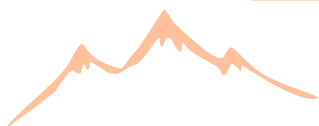
J'en ai deux. Au sommet de Ty Coz, prendre de la hauteur me rappelle que nous sommes si petits face à la nature. Quand je grimpe là-haut, que je vois l'horizon et les arbres à perte de vue, les soucis du quotidien semblent soudain moins lourds. C'est un endroit où je me sens toute petite, et c'est justement ça qui me fait du bien.

Et puis il y a le point le plus haut de notre jardin. Dans les moments de doute, je monte là, et la vue d'ensemble me rappelle le chemin parcouru depuis notre arrivée à Saint-Hernin. Je vois les planches qu'on a créées, les fruits et légumes qui gonflent et mûrissent, les animaux qui s'activent autour, tous ces projets menés à bien... Et ça me donne de l'énergie pour continuer

Saint-Hernin pour vous, c'est...

Après des années passées en ville, Saint-Hernin, c'est pour moi un véritable bol d'air frais. Son côté paisible, se lever le matin avec le chant des oiseaux plutôt qu'avec la pollution sonore, ça n'a pas de prix. Ici, les journées ont un autre rythme : pas de précipitation, pas de bruit de fond constant, pas cette sensation d'être toujours pressée. Juste le vent dans les arbres, l'odeur de l'herbe coupée, et cette impression de respirer enfin.

En venant vivre à Saint-Hernin, j'ai trouvé le calme dont j'avais besoin, mais aussi une forme de liberté. C'est comme si, en quittant le béton, j'avais retrouvé un peu de moi-même.





Qu'est-ce qui vous anime le plus : l'acte de semer, porteur d'espoir, ou le moment de récolter, fruit de la patience ?

Toutes ces petites graines qu'on voit prendre vie... Je dirais plutôt semer. Il y a quelque chose de magique à planter une graine et à la voir grandir jour après jour. C'est un peu comme un pari : on ne sait pas toujours ce que ça va donner, mais on y croit. Même si récolter, c'est vachement gratifiant. C'est le moment où on savoure le résultat de nos efforts, où on touche enfin le fruit de tout ce travail. Mais sans semis, pas de récolte, alors je reste attachée à ce premier geste, celui qui lance tout.

Quel est ce souvenir d'enfance, lié au potager, qui vous transporte encore aujourd'hui ?

Les mercredis après-midi chez mes grands-parents. Je rejoignais Pépé au potager pour l'aider. Je me souviens encore de l'odeur de la terre humide, du craquement des carottes qu'on arrachait, et puis... je rentrais toujours complètement gavée de légumes crus à peine sortis de terre. Ce souvenir me revient souvent quand je travaille la terre aujourd'hui : ces moments simples où on apprend en faisant, ces mains pleines de terre, et ce plaisir de voir ce qu'on a semé sortir de terre.

Maëla GOURVENNEC



Saint-Hernin pour vous, c'est...

C'est d'abord une commune dont j'avais toujours entendu du bien, notamment pour son dynamisme remarquable : les multiples événements organisés tout au long de l'année et l'implication constante des habitants m'avaient vraiment marquée. Aujourd'hui, c'est devenu mon point d'ancrage, l'endroit où j'ai choisi de m'installer il y a deux ans avec mon conjoint. Maintenant, c'est à mon tour de m'impliquer et de participer à cette vie locale qui m'a tant attirée.

Qu'est-ce qui vous plaît tant dans le vélo du quotidien ?

Plutôt trajets du quotidien ! J'ai troqué ma voiture pour un vélo électrique il y a deux ans, et depuis, je fais quasiment tous mes déplacements avec, été comme hiver. Ce mode de transport me permet d'admirer de superbes levers et couchers de soleil, mais surtout de croiser une grande diversité d'animaux sur la route.



34 ans
Village de
Kerrouer



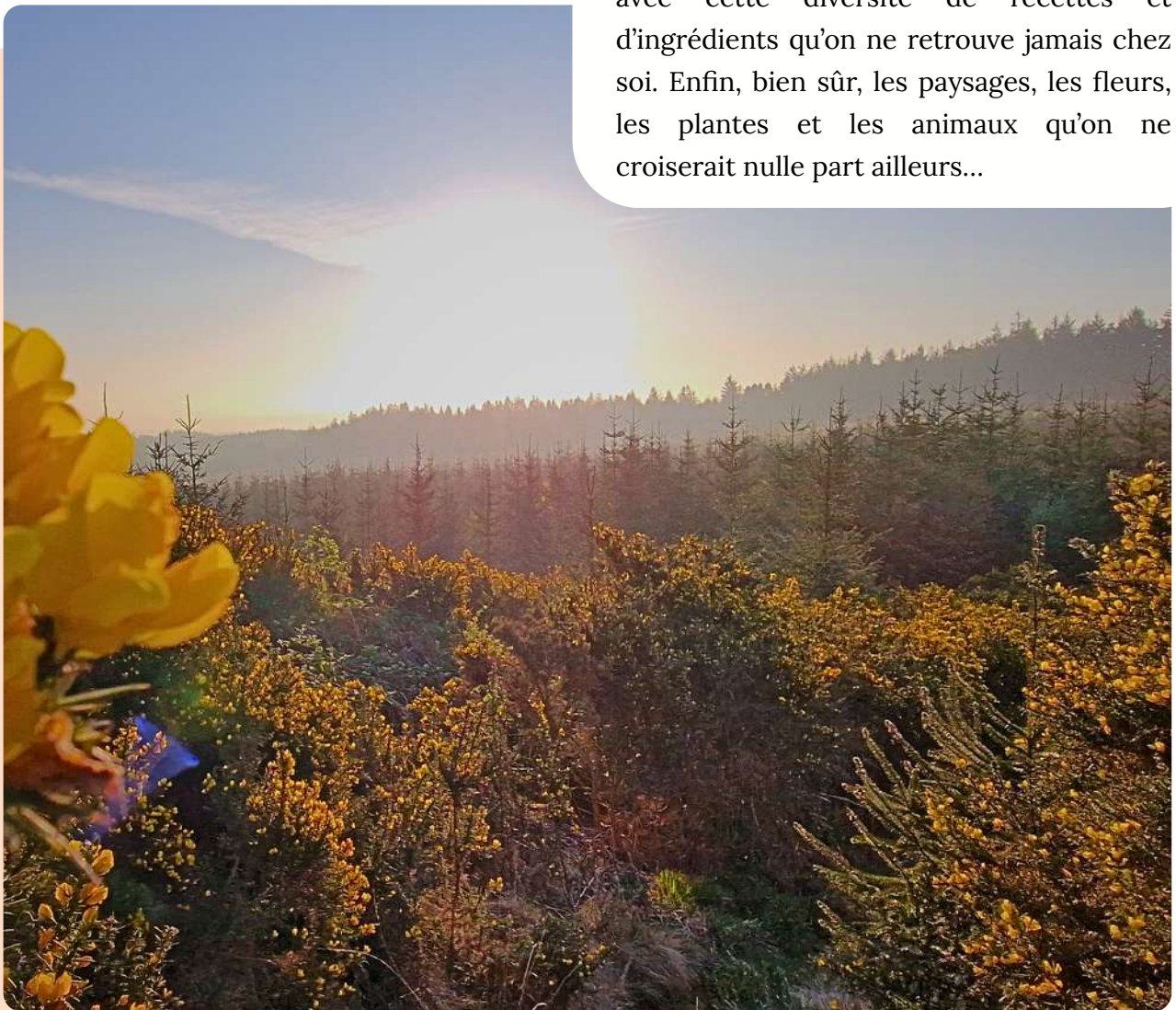
Comme je roule en silence, je peux les observer de très près, sans les déranger. Cependant, l'évasion n'est pas exclue : j'ambitionne de voyager à vélo prochainement, d'abord en Bretagne, puis pourquoi pas à travers la France et l'Europe !

Quel est votre endroit préféré dans la commune pour vous ressourcer ?

J'ai mon spot secret vers la Montagne, où je grimpe un chemin escarpé pour me percher sur un rocher et admirer une vue magnifique sur la forêt vallonnée. J'adore y aller les beaux jours d'hiver : la lumière y est particulièrement belle, et le paysage donne l'impression d'être dans une autre région. Une immersion totale dans la nature, qui fait du bien au cœur et au moral quand on a besoin de déconnecter !

Qu'est-ce qui rend les voyages, pour vous, si irremplaçables dans votre quotidien ?

Ce que les voyages, surtout les longs voyages, m'apportent avant tout, c'est un rapport au temps totalement différent : plus de contraintes horaires, on se débarrasse de tout ce qu'on doit gérer au quotidien. Ensuite, il y a la diversité des rencontres : en Inde, par exemple, j'ai croisé des gens d'origines et de religions très variées, ce qui a donné lieu à des discussions très enrichissantes. Et puis il y a la nourriture, avec cette diversité de recettes et d'ingrédients qu'on ne retrouve jamais chez soi. Enfin, bien sûr, les paysages, les fleurs, les plantes et les animaux qu'on ne croiserait nulle part ailleurs...



INTERCO PAYS COB DÉPARTEMENT

Le Poher,
Pays de Carhaix

Ar Poc'hêr,
Bro Karaez

 Pays
Centre
Ouest
Bretagne
— Bro Kornôg Kreiz Breizh —



SERVICES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Vous n'avez pas encore récupérer votre bac ? — ✨

Depuis le 1er janvier 2025, chaque foyer de la collectivité doit être équipé d'un bac à ordures ménagères dans le cadre de la redevance incitative. Cependant, certains foyers, ne produisant aucun déchet, restent concernés par cette obligation. Conformément à l'article 13.3 du règlement intérieur de collecte, les foyers non équipés seront facturés sur la base d'un bac de 240 litres, présenté 26 fois à la collecte, soit un montant annuel de 457,60 €.

Pour régulariser votre situation, contactez le service déchets de Poher Communauté :

- Par téléphone : 02 98 99 48 09
- Par mail : contact.environnement@poher.bzh
- En permanence : le mercredi aux services techniques de Poher Communauté à Carhaix.

Rappel : La mairie n'est pas compétente pour la gestion des déchets.

Article 13.3 Cas de refus d'adhésion au service

L'usager qui refuse le bac ou la carte agréés par la Communauté de Communes et après une mise en demeure restée sans réponse sous 2 mois (sauf à faire la preuve d'une solution prenant en charge la totalité de ses déchets), sera redevable d'une tarification forfaitaire représentant la redevance correspondant à un bac de 240 litres présenté 26 fois sur l'année, au prorata de la période considérée comme litigieuse.

POHER PLAGE

PRENDRE L'AIR À LA MER
avec Poher plage
Poc'her an aod

Des navettes GRATUITES pour profiter des joies de la plage depuis le Poher

Tresmeur, Trébeurden	08/07
Pentrez, Saint-Nic	15/07
Sables blancs, Concarnéau	22/07
Plage du Kelenin, Carantec	29/07
Pouldu, Clohars-Carnoët	05/08
Port Maria, Larmor-Plage	12/08
Ménéham, Kerlouan	19/08
Plage du Trez, Bénodet	26/08

Le Poher, Pays de Carhaix
Ar Poc'her, Bro Karaez

Départ 10h30 - Place de Verdun à Carhaix
(ÊTRE PRÉSENT 15MIN AVANT)
Retour vers 18h30

Renseignements 02 98 99 48 00 / poher@poher.bzh
Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs à télécharger sur www.poher.bzh
Les enfants de - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte

Poher Communauté organise des navettes gratuites en aller-retour vers les plages de la région, chaque mercredi en juillet et août. Aucune inscription n'est nécessaire.

Départ : Place de Verdun à Carhaix à 10h30 (présence requise à 10h15).

Retour : Prévu vers 18h30.

Conditions spécifiques :

- Mineurs non accompagnés : autorisation parentale obligatoire
- Moins de 12 ans : accompagnement obligatoire par un adulte.

retrouvez toutes les informations sur le site de Poher Communauté.

Contact : 02 98 99 48 00 – poher@poher.bzh



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND SES FONCTIONS

Le 30 mars dernier, le conseil communautaire de Poher Communauté s'est installé, ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire du territoire. Autour du président Christian TROADEC, 8 membres du bureau et 18 conseillers délégués composent désormais l'exécutif communautaire. Dans les semaines qui ont suivi, les commissions thématiques se sont mises en place, permettant aux élus de se saisir des dossiers en cours et des projets qui dessineront le Poher, Pays de Carhaix de demain. Parmi les premiers dossiers structurants figure le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), document de référence qui accompagnera l'aménagement du territoire dans les années à venir, dans le respect du calendrier national. Le développement économique demeure l'un des axes majeurs de l'action communautaire. L'installation des premières entreprises sur la zone de la Métairie Neuve, conjuguée à la mise en service du nouvel échangeur prévue à l'horizon 2027-2028, ouvre de nouvelles perspectives pour l'attractivité du bassin de vie et le développement de l'emploi. La collectivité entend également poursuivre les politiques menées en faveur des mobilités et de l'accès aux soins, en encourageant notamment l'installation de nouveaux professionnels de santé. Enfin, aux côtés des communes membres, elle poursuivra son engagement en accompagnant les projets locaux, en fédérant les énergies et en contribuant à construire le récit du Poher.



De gauche à droite, première rangée :

Stéphane COTTY, Viviane MOISAN, Dominique COGEN, Patrice LE DU, Christian TROADEC, Patrick URIEN, Isabelle AUFFRET, Didier GOUBIL, Annie LE GUEN

Deuxième rangée : Murielle Sanquer, Alexandra FRAYSSE, Hélène GUILLEMOT, Anne-Marie KERDRAON, Isabelle LE LEON, Marie JAOUEN, Mickael THOMAS, Marie-Laure CLOAREC, Remi ROLLAND

3ème rangée : Cédric LE MOROUX, Daniel COTTEN, Jean-Yves NICOLAS, Matthis TERNEL, Sophie Levenez, Isabelle BOULZENNEC, Paul BOUSSARD, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC





Composition du conseil communautaire

Composition du conseil communautaire

Christian **TROADEC**, président.

Patrice **LE DU**, 1e Vice-président chargé de l'économie, du tourisme et des sports

Didier **GOUBIL** 2e Vice- président chargé de l'agriculture, des déchets et de la mise en œuvre de la Redevance Incitative

Annie **LE GUEN**, 3e Vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse

Dominique **COGEN**, 4e Vice-présidente chargée des mobilités

Isabelle **AUFFRET**, 5e Vice-président chargée des ressources humaines et de la santé

Stéphane **COTTY**, 6e Vice-président chargé des travaux

Viviane **MOISAN**, 7e Vice-président chargée des solidarités aux personnes

Patrick **URIEN**, 8e Vice-président chargé de l'attractivité du territoire, de la planification de l'habitat et de l'urbanisme

Marie **JAOUEN**- Délégué aux petits patrimoines bâtis et non bâtis et aux liens culturels

Daniel **COTTEN** - Délégué aux finances.

Alexandra **FRAYSSE** - Déléguée la communication, aux nouvelles technologies et à la transition écologique

Paul **BOUSSARD** - Délégué à l'artisanat, au commerce et au club des entreprises

Isabelle **LE LEON** - Déléguée à l'habitat (OPAH-RU, pacte territorial...) et au PLUI

Cédric **LE MOROUX** - Délégué à la voirie communautaire

Matthis **TERNEL** - Délégué l'élaboration du PLUI-H

Sophie **LEVENEZ** - Membre du bureau communautaire

Isabelle **BOULZENNEC** - Membre du bureau communautaire

Jean-Yves **NICOLAS** - Membre du bureau communautaire

Marie-Laure **CLOAREC** - Membre du bureau communautaire

Xavier **PERCHEC** - Membre du bureau communautaire

Hélène **GUILLEMOT** - Membre du bureau communautaire

Claude **PRIGENT** - Membre du bureau communautaire

Anne-Marie **KERDRAON** - Membre du bureau communautaire

Mickael **THOMAS** - Membre du bureau communautaire

Murielle **SANQUER** - Membre du bureau communautaire

Remi **ROLLAND** Membre du bureau communautaire



Comprendre et s'amuser avec Maëlig



L'INFORMATION LUDIQUE POUR LES 6 - 12 ANS !

MAËLIG, C'EST
QUOI, LA
BIODIVERSITÉ ?



Maëlig, c'est quoi la biodiversité ?

La biodiversité, c'est la grande famille de tous les êtres vivants : les plantes, les animaux, et même les toutes petites bestioles que l'on ne voit pas ! À Saint-Hernin, on a de la chance : notre commune est un vrai paradis pour la biodiversité. Dans le bourg, sur les chemins de randonnée ou dans les petits bois, on trouve des arbres, des fleurs, des insectes, des oiseaux... Tous ces êtres vivants forment un écosystème, c'est-à-dire un endroit où chacun a un rôle à jouer pour que la vie continue !



Savais-tu que même un simple hérisson, un écureuil ou un oiseau comme le rouge-gorge ont besoin de ces espaces pour se nourrir, se reposer ou élever leurs petits ?

Les espaces verts, des écosystèmes vivants !



Un écosystème, c'est un endroit où vivent ensemble des plantes, des animaux et des micro-organismes.
À Saint-Hernin, chaque espace vert est un écosystème différent :

- Le bourg : Avec ses jardins, espaces verts, un écosystème où les abeilles butinent et les oiseaux nichent.
- Les chemins de campagne : Les talus (ces rangées d'arbres et d'arbustes) abritent des moineaux, des lapins, et même des hérissons. C'est un écosystème de lisière, entre les champs et les forêts.
- Les bois et la voie verte : Ici, les écureuils, les merles et les insectes forment un écosystème forestier. Chaque arbre, chaque buisson, chaque fleur a son importance pour maintenir l'équilibre de la biodiversité !

Maëlig, la biodiversité : qui fait quoi ? ?



Dans chaque écosystème de Saint-Hernin, chaque être vivant a un rôle à jouer. On appelle ça une chaîne alimentaire ou un réseau trophique :

🍃 L'écureuil (dans les bois) : Il enterre des noisettes et aide les arbres à pousser. C'est un disperseur de graines.



🍃 Le hérisson (dans les haies) : Il mange les limaces et les escargots. C'est un prédateur naturel qui protège les potagers.



🍃 Le rouge-gorge (dans les buissons) : Il chasse les insectes nuisibles. C'est un régulateur de la biodiversité.

🍃 L'abeille (près des fleurs) : Elle transporte le pollen de fleur en fleur. Sans elle, pas de fruits ni de légumes ! C'est une pollinisatrice.



Le savais-tu ?

À Saint-Hernin, il y a aussi des décomposeurs comme les vers de terre ou les champignons. Ils recyclent les feuilles mortes pour nourrir le sol !

La biodiversité, c'est comme une grande toile d'araignée : si un fil casse, tout l'équilibre peut être perturbé...

Deviens un super-héros de la biodiversité !

Pour protéger la biodiversité à Saint-Hernin, voici des gestes simples mais puissants :

- Ne pas jeter ses déchets : Un sac plastique peut tuer un hérisson ou un oiseau. La biodiversité a besoin d'un environnement propre !
- Planter des fleurs locales (coquelicots, pissenlits, lavande) : Elles attirent les pollinisateurs comme les abeilles et les papillons.
- Laisser un coin sauvage : Une zone avec des feuilles mortes ou des branches est un hôtel à biodiversité pour les insectes et les petits animaux.
- Éviter les pesticides : Ils tuent les insectes, même ceux qui sont utiles. Préfère le désherbage manuel ou naturel.
- Respecter les haies et les buissons : Ce sont des abris pour de nombreuses espèces. Ne les piétine pas !



Le savais-tu ?

À Saint-Hernin, chaque geste compte pour préserver la diversité des espèces et l'équilibre des écosystèmes !

Les espaces verts de Saint-Hernin ne sont pas que de jolis paysages : ce sont de vrais réservoirs de biodiversité ! En les protégeant, tu aides des centaines d'espèces à survivre. Alors, la prochaine fois que tu te promèneras, observe bien : tu découvriras peut-être un écureuil, une abeille, ou même un champignon qui participe à la grande aventure de la biodiversité !

Rappel : Protéger la biodiversité, c'est protéger notre maison à tous, car nous faisons aussi partie de cette grande famille du vivant !



C'est à toi de jouer!



Plonge dans cette grille pour dénicher 12 mots sur le thème de la biodiversité, bien cachés à l'horizontale, à la verticale, en diagonale, et même à l'envers ! Prêt pour le défi ? Bonne chasse !



F	A	S	E	T	I	S	R	E	V	I	D	O	I	B
G	L	B	C	U	E	O	S	I	B	T	O	S	S	A
T	B	E	C	A	I	N	A	E	R	B	R	A	N	I
E	K	T	U	E	A	B	E	I	L	L	E	P	U	U
V	A	A	U	R	H	E	R	I	S	S	O	N	O	A
S	B	L	I	U	E	R	U	C	E	A	E	B	M	E
L	A	U	T	I	L	A	T	U	N	C	V	A	A	S
L	E	S	B	E	A	V	A	S	S	E	V	U	O	I
F	L	E	U	R	F	P	N	I	D	E	U	L	F	O

NID
FLEUR
ÉCUREUIL
HAIE
HÉRISSON
ARBRE
OISEAU
ABEILLE
BIODIVERSITE
NATURE
EAU
TALUS

Pour aller plus loin

- Balade nature : Organise une sortie avec tes parents pour observer les espaces verts de Saint-Hernin. Prends un carnet pour noter ce que tu vois !
- Fabrique un hôtel à insectes : Avec des branches, des pommes de pin et une boîte en bois, tu peux créer un abri pour les abeilles et les coccinelles.
- Lis un livre : La médiathèque te propose des ouvrages sur ce thème !



VIE PRATIQUE





QUI CONTACTER EN CAS DE :

* Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

Le réseau téléphonique est la propriété de la **société Orange** qui est la seule à pouvoir intervenir. Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire sur le site suivant: <https://dommages-reseaux.orange.fr/>
Au préalable, vous pouvez faire une ou deux photographies.

* Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la **société Enedis** au : **09 72 67 50 29**.

* Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à **votre fournisseur d'électricité**. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

* Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative

Sur la commune de Saint-Hernin le concessionnaire est la **SAUR**. Vous trouverez ses coordonnées sur vos factures d'eau.

* Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au **Conseil Départemental** au **02.98.76.20.20**
Pour la voirie communale, adressez-vous à la **mairie**.

* Arbres gênants en bordure de route

L'élagage raisonné des arbres est à la charge du **propriétaire du terrain** où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la **mairie**.

* Lampadaires publics

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la **mairie**.

* Problème de voisinage

En cas d'incident avec un voisin, un **accord à l'amiable direct** est toujours à privilégier. Si le problème persiste, vous pouvez contacter la **mairie**.

Mairie et Médiathèque

11 rue du centre-bourg
Ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00
02 98 99 51 27
mairie@saint-hernin.fr

École Publique

3 Rue de l'École
02 98 99 51 12

Finances publiques

10 Boulevard Jean Moulin
29270 Carhaix-Plouguer
Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00
02 98 99 31 70

Poher communauté Maison des Services Publics

Place de la Tour d'Auvergne
29833 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00
poher@poher.com

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112
(à partir d'un portable)

SAMU

Appeler le 15



SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE À L'AVEN PARC